

Le lombricompostage gagne les appartements

Très impliquée dans le domaine environnemental et, plus particulièrement, dans le traitement des déchets, la communauté de communes de Calvi-Balagne a agrandi sa gamme de composteurs. Aux composteurs partagés, déjà installés sur huit sites et aux composteurs de jardin fournis gratuitement aux résidents, s'ajoute désormais un nouvel outil de recyclage des biodéchets, le lombricompostage. Un système plus petit, qui s'intègre dans un appartement et permet de transformer ses déchets organiques, grâce au travail de vers de terre.

Une méthode testée et approuvée par Nire Doutréoux, habitante de Calvi : « C'est un composteur très simple d'utilisation. Le dispositif est fourni avec un sachet de vers de terre et il suffit d'installer le bac, qui n'est pas plus grand qu'une poubelle classique d'appartement. Je jette mes biodéchets dans le compartiment et les vers s'occupent du reste. Je suis sensible à l'environnement, c'est donc très

important pour moi de réduire mes déchets. Au début, c'est vrai que la méthode fait un peu peur. J'avais des craintes notamment au niveau des odeurs. Ce n'est pas comme d'avoir une poubelle avec des vers de terre dans son appartement, mais ça ne dégage aucune odeur, on ne voit pas les vers de terre, et au final ça devient une poubelle comme une autre. De plus, l'intercommunalité, par le biais de ses ambassadeurs, nous aide à l'utiliser. »

Un système qui, outre le fait de recycler les biodéchets offre un terrain de très bonne qualité.



Le président François-Marie Marchetti et les ambassadeurs du tri présentent les composteurs.

P. P.

Le compostage des biodéchets, une opération rentable

Ce nouveau composteur vient s'inscrire dans la longue liste des outils proposés par la communauté de communes pour réduire les déchets. Une action positive pour l'environnement et intéressante aussi financièrement, comme le souligne le président François-Marie Marchetti : « Nous avons distribué près de 1 300 composteurs sur l'ensemble du territoire de Calvi-Balagne. Nous avons dé-

jà distribué des composteurs pour tout type d'habitation. Il y a deux points positifs à séparer les biodéchets : Le premier, est que c'est cette catégorie de déchets qui pèse le plus lourd et, étant donné que nous sommes facturés à la tonne, les retirer allège la facture. L'autre point positif est l'impact sur les nuisances olfactives. Lorsque l'on sort ces déchets, nous n'avons plus de problèmes sur les zones de stockage. Il faut savoir aussi que, en plus de faire baisser la facture du tonnage, le tri peut rapporter. Le Syndec va nous reverser près de 400 000 euros issus

des éco-organismes. Cet apport nous permet de neutraliser l'augmentation du traitement du tri, dû, cette année à l'export d'une partie des déchets. Bien évidemment l'objectif principal est de réduire notre impact sur l'environnement. Ces composteurs s'ajoutent aux autres actions de l'intercommunalité, comme le tri au porte-à-porte. »

Ces composteurs peuvent être récupérés dans le local technique de la communauté de communes Calvi-Balagne, dans la zone artisanale de Calerzana.

PIERRE PASQUALINI